

SAISON 2025-2026 - LISTE DES AMENDES ET REDEVANCES

N° de compte du C.P.N. : BE29 0689 3158 2064

1. INTERCLUBS			
1.1	Communication des résultats :		
	- par match non communiqué dans les délais:		
1.1.1	a) Première infraction		5,00 €
1.1.2	b) Deuxième infraction		10,00 €
1.1.3	c) Troisième infraction et suivantes		15,00 €
1.2	Encodage /envoi des feuilles de match :		
1.2.1	a) par feuille de match non encodée dans les délais sur le site internet		4,00 €
1.2.2	b) feuille de match non envoyée dans les 8 jours à la demande du contrôleur interclubs ou secrétaire prov.		50,00 €
1.2.3	c) feuille de match avec remarque non envoyée dans les 48 h au secrétaire provincial		50,00 €
1.3	Mauvais alignement liste de force :		
1.3.1	- joueur aligné deux fois dans la même semaine d'interclubs		7,00 €
1.4	Match(es) non joué(s) lors d'une rencontre interclubs :		
A défaut d'un certificat remis dans les 72H de la rencontre, les amendes sont:			
1.4.1	a) Divisions 1 et 2 messieurs et 1 dames		15,00 €
1.4.2	b) Division 3 et 4 messieurs et 2 dames		10,00 €
1.4.3	c) Division 5 et 6 messieurs et 3 dames		5,00 €
1.5	Joueur ou joueuse absent(e) en interclubs - WO		
1.5.1	a) en division 1 et 2 messieurs et en division 1 dames		20,00 €
1.5.2	b) en division 3 et 4 messieurs et en division 2 dames		10,00 €
1.5.3	c) en division 5 et 6 messieurs et en division 3 dames		5,00 €
1.5.4	d) dernière équipe		0,00 €
1.6	Forfait:		
1.6.1	a) division 1, 2 et 3 messieurs ; division 1 dames 1ière à 17 ième semaine		40,00 €
1.6.2	b) division 1, 2 et 3 messieurs ; division 1 dames 18 ième à 22 ième semaine		80,00 €
1.6.3	c) division 4 et 5 messieurs ; division 2 dames 1ière à 17 ième semaine		25,00 €
1.6.4	d) division 4 et 5 messieurs ; division 2 dames 18 ième à 22 ième semaine		50,00 €
1.6.5	e) division 6 messieurs; division 3 dames 1ière à 17 ième semaine		15,00 €
1.6.6	f) division 6 messieurs; division 3 dames 18 ième à 22 ième semaine		30,00 €
1.7	Supplément pour forfait non prévenu :		
1.7.1	Toutes divisions non prévenu ou moins de 24 heures à l'avance		50,00 €
1.7.2	Toutes divisions prévenu entre 24 et 48 heures à l'avance		25,00 €
1.8	Forfait général		
1.8.1	a) division 1, 2 et 3 messieurs ; division 1 dames 3 premières semaines		75,00 €
1.8.2	b) division 1, 2 et 3 messieurs ; division 1 dames 4 ième à 19 ième semaine		75,00 €
1.8.3	c) division 1, 2 et 3 messieurs ; division 1 dames 20 ième à 22 ième semaine		150,00 €
1.8.4	d) division 4 et 5 messieurs ; division 2 dames 3 premières journées		25,00 €
1.8.5	e) division 4 et 5 messieurs ; division 2 dames 4 ième à 19 ième semaine		50,00 €
1.8.6	f) division 4 et 5 messieurs ; division 2 dames 20 ième à 22 ième semaine		100,00 €
1.8.7	g) division 6 messieurs; division 3 dames 3 premières journées		10,00 €
1.8.8	h) division 6 messieurs; division 3 dames 4 ième à 19 ième semaine		30,00 €
1.8.9	i) division 6 messieurs; division 3 dames 20 ième à 22 ième semaine		60,00 €
1.9	Conditions de jeu		
1.9.1.	Température insuffisante dans le local de jeu (entre 10 et 15°).		15,00 €
2	COUPE		
2.1	a) Non inscription obligatoire d'équipes - par équipe		40,00 €
2.2	b) Forfait au premier tour		40,00 €
2.3	Supplément si non prévenu		20,00 €
2.4	c) Forfait simple prévenu après le premier tour		15,00 €
2.5	Supplément si non prévenu		15,00 €
2.6	d) Forfait journée finale prévenu		25,00 €
2.7	Supplément si non prévenu		15,00 €
2.8	e) Non envoi des feuilles de match dans les délais prévus		20,00 €
2.9	f) N° de match manquant ou incorrect		5,00 €
2.10	g) feuille non correctement remplie		5,00 €
3	3. FRAIS DE DEPLACEMENT distance entre les salles (Interclubs & Coupe)		
3.1	a) de 5 à 25 km		10,00 €
3.2	b) de 26 à 50 km		20,00 €
3.3	c) de 51 à 75 km		30,00 €
3.4	d) de 76 à 100 km		40,00 €
3.5	e) plus de 100 km		50,00 €
Ces frais sont versés au club qui devait recevoir			
4	4. CRITERIUMS	Inscription	Amende
4.1	a) Absence non prévenue	8,00 €	17,00 €
4.2	b) Absence prévenue	8,00 €	7,00 €
4.3	c) Absence prévenue au min 48h avant le début de la compétition	8,00 €	2,00 €
5	5. MASTERS & TOURNOIS		Total
5.1	Absence, par série inscrite	4,00 €	8,00 €
	Absence prévenue après la date limite, par série	4,00 €	4,00 €
Le montant total est à payer sur le compte du C.P. qui versera la somme due au club organisateur.			
6	6. COMPETITIONS PROVINCIALES		
6.1	Refus ou absence à l'arbitrage par joueur en simple et double		12,00 €

	Cartes jaunes :			
6.2	a) 1ère carte jaune reçue dans la saison			12,00 €
6.3	b) 2ème carte jaune reçue dans la saison			24,00 €
6.4	c) 3ème carte jaune reçue dans la saison			36,00 €
6.5	d) 4ème carte jaune reçue dans la saison			48,00 €
6.6	Carte rouge :			24,00 €
7	7. INSCRIPTIONS			
	Par équipe			
7.1	a) Interclubs Messieurs & Dames			10,00 €
7.2	b) Interclubs Vétérans & Aînées			10,00 €
7.3	c) Coupes Provinciales			10,00 €
	Individuelle			
7.4	a) Critérium Classement			8,00 €
7.5	b) Critérium des Jeunes			8,00 €
7.6	c) Circuit Provincial des Jeunes Dandoy-Sport			3,00 €
7.7	d) Masters			4,00 €
7.8	e) Championnats provinciaux en simples			5,00 €
7.9	f) Championnats provinciaux en doubles (4€ par joueur)			8,00 €
7.10	g) Championnats provinciaux en doubles mixtes (4€ par joueur)			8,00 €
8	8. REDEVANCES			
	Frais administratifs			
8.1	a) Documents repris lors des AP			0,00 €
8.2	b) Pas représenté à l'AP			30,00 €
	Tournois			
8.3	a) Demande d'un JA pour organiser la compétition			0,00 €
8.4	b) Demande de réaliser les tableaux sur place			Frais Depl
	Challenges			
8.5	a) Challenge autorisé en même temps qu'une compétition provinciale (rayon > 20 Kms)			0,00 €
	b) Challenge autorisé en même temps qu'une compétition provinciale (rayon <= 20 Kms)			75,00 €
8.6	c) Challenge non autorisé			250,00 €
	Arbitrage			
8.7	a) Absence d'arbitre diplômé (au moins 3 prestations par club et par saison pour la province) ou en formation:			120,00 €
8.8	b) Arbitrage & formation arbitre, par équipe			5,00 €
8.9	c) Carnet d'arbitrage, sans envoi postal			6,00 €
8.9	d) Carnet d'arbitrage, par envoi postal			10,00 €
8.10	Site internet : maintenance et développement, par club			75,00 €
	Retard de paiement			
8.11	a) Facture du CPN, premier rappel à l'échéance de la facture (14 jours) sans frais. Le second rappel (14 jours après le premier) est majoré d'une indemnité de retard de 10%avec minim. de 10€			
8.12	b) Facture du CPN, après un mois de retard de paiement. Perte de qualification des équipes pour disputer l'interclubs, en application des RS, jusqu'à paiement.			
8.13	c) Facture joueurs, premier rappel à l'échéance (14 jours) sans frais. Le second rappel (14 jours après le premier) est majoré d'une indemnité forfaitaire de 10 €			
8.14	d) Facture joueurs, après un mois de retard, perte de qualification du joueur pour toutes compétitions.			
	8.15 Comité			
8.15.1	Comité incomplet, manque président et/ou secrétaire et/ou trésorier. Amende doublée après quinze jours.			25,00 €
8.15.2	Comité incomplet après deux mois (8.15.1) Perte de qualification des équipes.			
8.15.3	Formulaire de composition du comité avec signatures non rentré			50,00 €